L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

VENDREDI, 25 AVRIL 1879.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE

Propriétaire et directeur.....DAVID BIDWELL

Dernière semaine, très positivement, de l'engagement de la fameuse troupe d'opéra burlesque de Colville.

Mlle EME ROSEAU et 50 artistes, comprenant l'artiste américain-allemand M. GUS WILLIAMS.

Mercredi, Jeudi, Samedi soirs et Samedi en matinée.

Double représentation. PIFF-PAFF —Et la— Goëlette Pinafore de la Nouvelle-Orléans.

Vendredi soir, bénéfice de l'artiste favorite Mlle MARIE WILLIAMS, "Babes in the Wood" et la Goëlette Pinafore.

Samedi soir—Une grande représentation pour le bénéfice de M. GUS WILLIAMS 23av—

LAWRENCE & TAYLOR,

76 Aldersgate street, Londres, E. C., Angleterre.

RECOIVENT des consignations de produits agricoles et de matières brutes, à vendre sur le marché le plus vaste et le plus avantageux du monde.

Commission.—Pour consignations audessus de 50 livres sterling......4 pour cent
Au-dessous de 100 livres sterling....3 pour cent
Au-dessus de 100 livres sterling....2 pour cent

Fret, etc., payé et argent avancé sur consignations sans intérêt.

Remise exacte et prompte des comptes de vente et d'argent.

Banquiers: National Provincial Bank of England.

Adresse télégraphique: Tayrence, London.

13 fév—3m

Bureau de la compagnie de machines sans feu de Lamm.—No 46 rue Carondelet.—L'élection annuelle pour les directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI, 5 mai 1879, entre 10 heures du matin et 2 heures du soir, au bureau de la compagnie. Les livres de transfert seront clos du 25 avril au 5 mai inclusivement.

Les porteurs de certificats d'"Ammonia and Thermo-Specific Propelling Company," sont requis de les rapporter pour les échanger contre des certificats de la compagnie de machines sans feu de Lamm.

EDWARD L. HALL, Secrétaire.

16 avril—24 avr 4 mai

Bureau de la Compagnie d'Assurance de l'Union.—Nlle-Orléans, 19 avril 1879.—Une réunion générale des actionnaires de cette Compagnie aura lieu le 29 courant, à midi, pour délibérer sur les éventualités prévues par l'article 26 de la charte amendée de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.

J. M. CRAWFORD, Secrétaire. 19 avr—10t

New Orleans Savings Institution.—[illegible] avril 1879.—Conformément à un ordre du Hon juge de la Cour de Circuit des Etats-Unis, toutes les personnes qui ont des boîtes et paquets dans la voûte de la New Orleans Savings Institution sont par la présente notifiées d'avoir à les retirer dans les dix jours qui suivront la publication de cet avis faute de quoi elles seront déposées dans quelque autre banque aux frais et risques des propriétaires.

J. H. OGLESBY,
WM. C. BLACK,
Receveurs.

18 avril—

Bureau de la Compagnie du Crescent City Live Stock Landing and Slaughter-House Co.—[illegible] rue Carondelet. —Nlle-Orléans, 19 avril 1879.—Les porteurs des titres d'hypothèque de cette compagnie sont prévenus par le présent avis que le tirage annuel du fonds d'amortissement des dits bons aura lieu dans ce bureau jeudi, 1er mai 1879, à 10 heures du matin. On sollicite respectueusement leur présence.

J. H. AUGUSTIN, Secrétaire.

20 avril—

Avis à ceux qui doivent à la New-Orleans Savings Institution.—Toutes les personnes qui doivent à cette institution sur des prêts sur nantissement, ou sur des billets déchus et non payés sont par la présente notifiées que ces dettes doivent être payées avant le 1er de mai prochain, faute de quoi les dites réclamations seront livrées entre les mains des avocats des receveurs pour être collectées.

J. H. OGLESBY,
Wm. C. BLACK,
Receveurs.

15 avril—au 1er mai.

LIBRAIRIE FRANÇAISE.

HÉBERT & Cie.,

80 Rue de Chartres, coin Bienville

NEW-ORLEANS, LA.

Spiers & Surenne—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 8°, 1295 pages	8 00
De—Dictionnaire français-anglais et anglais-français, in 12°, 973 pages	2 25
Elwall's Dictionnaire français-anglais et anglais-français	1 25
Robertson—Nouveau Cours pratique de langue anglaise, 3 parties	6 00
Bade's—Grammaire anglaise d'après le système d'Ollendorf, 1 vol in 12°	1 25
P. Sadler—Grammaire pratique de langue anglaise, 1 vol cartonné	1 00
P. Sadler—Manuel de phrases françaises-anglaises, 1 vol in 18° cartonné	50
C. & H. Witcomb—Nouveau Guide de conversations françaises-anglaises	50
Hunt—Méthode pratique de grammaire anglaise, 1 vol cartonné	60
Norman Pinney—The Practical French Teacher, 1 vol relié	1 75
Norman Pinney—First book in French	70
Fasquelle—A new method of learning the French language, 1 vol relié	1 50
De—A key to the exercises to Fasquelle New French method	50
De—A Course of the French language, introductory to Fasquelle French Course	90
De—Manual of French conversation	1 00
Ahn's Introductory practical course of the French language	70
Bolmar's English and French colloquial phrases	70
Seoane's, Newman & Barretti—A Dictionary Spanish and English, and English and Spanish	2 00
Idem—Spanish and English and English and Spanish Dictionary	3 00
Bustamente—Manual de Conversacion Español-Inglés	50
Vingut-Ollendorf Practical method of Spanish language	2 25
De de de Key	75
DeTornos—Combined Spanish method	1 75
De de de Key	75
Palenzuela & Carreño—Método para aprender el Inglés	1 10
De de de Clave	1 00
Manual del Mar—Guia para la conversacion Español-Inglés	1 25
Vingut—Spanish reader and translator	1 75
Butler—Spanish teacher and colloquial phrase book	60
F. Martinez—Grammaire de la langue espagnole en XXII leçons	1 25
Ollendorf—Le maître d'espagnol	1 25
De de la clef	1 00
De El maestro de Francés	2 25
De de la clave	1 00
Simonne—Methode de Francés	1 50
De de la clave	1 00
Tuquesi—Dre de poche français-espagnol et espagnol-français	1 25
Vitali—Conversation française-italienne	75
Gargiulo—Dre italien-français et français-italien	1 50
English—Grammaire italienne-française	1 50

Papeterie, Fournitures pour Ecoles. Papiers peints, Papiers peints. AU RABAIS!!!

6avril—

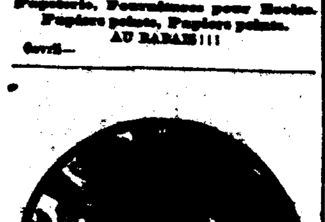

Cathartic Pills

Combinent les meilleurs principes en médecine, en proportions calculées avec beaucoup de soin pour assurer l'activité, la certitude et l'uniformité de l'effet. Elles sont le résultat d'une étude consciencieuse et d'une expérience pratique remontant à des années, et le remède le plus effectif qui ait encore été découvert pour les maladies causées par le dérangement de l'estomac, du foie et des boyaux, et qui requièrent un traitement prompt et efficace. Les "Pilules d'Ayer" sont spécialement applicables à cette classe de maux. Elles agissent directement sur les procédés digestifs et assimilatifs, et rétablissent une action régulière et saine. Le grand emploi de ce remède par les médecins dans leur pratique, et par toutes les nations civilisées, est une des nombreuses preuves de leur valeur, comme un purgatif dans lequel on peut mettre toute confiance. Etant composé des vertus concentrées de substances purement végétales, ce remède ne contient ni calomel ni rien de nuisible, et peut être administré aux enfants en toute sûreté.

"Ayer's Pills" guérissent effectivement la Constipation, l'Indigestion, la Dyspepsie, la perte de l'Appétit, Nausées, Maux de Tête, perte de la Mémoire, Engourdissement, Affections Bilieuses, Jaunisse, Rhumatisme, Maladies de Peau, Hydropisie, Tumeurs, Vers, Névralgie, Coliques, Gripe, Diarrhée, Dysenterie, Goutte, Hémorroïdes, Désordres du Foie, et tous les autres maux résultant des désordres de l'appareil digestif.

Comme pilules de dîner elles n'ont pas d'égales. Tout en ayant une action douce, ces pilules sont le cathartique le plus complet qui puisse être employé et elles ne causent jamais de peine à moins que les boyaux ne soient enflammés et alors elles font sentir une influence salutaire. Elles stimulent l'appétit et les organes digestifs, elles opèrent pour purifier et enrichir le sang et donnent une nouvelle santé et la vigueur à tout le système.

PRÉPARÉES PAR LE

DR J. C. AYER & CO.,

Chimistes pratiques et analytiques,

LOWELL, MASS

Vendues par tous les droguistes en tous pays.

14 mars—3.

SPECTACLES BALS, &c.

Grande Fête Champêtre

—donnée par la—

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans,

LE DIMANCHE 27 AVRIL 1879, AUX FAIR GROUNDS.

Programme:

Grand Concert, Bal sur la plateforme jusqu'à 7 heures P. M., et Bal dans les bâtisses pour la soirée.

Grand jeu du Tourniquet, Course en sac, avec prime.

Course à pied pour messieurs; prix, 1 coupe.

Les célèbres gymnastes et acrobates, MM. Mercaye, feront une ascension aérienne sur la corde tendue d'une bâtisse à l'autre, et exécuteront ensuite leurs tours les plus extraordinaires.

Courses de buggies, de laitiers et de bouchers; aucune course n'aura lieu à moins de trois entrées.

Grand Exercice militaire exécuté par la 1ère et la 2ème Compagnie du Régiment d'Artillerie d'Orléans. Un drapeau en soie, emblème de la Société, sera présenté à la compagnie qui aura exécuté les meilleures manœuvres.

Grande lutte pour une marche de 10 milles entre MM. Bourean et Wagner; toute autre personne désirant prendre part à cette marche devra présenter à la direction une demande à cet effet. Une médaille d'or sera présentée au vainqueur.

Admission - - - 50 cents.

Dames et enfants gratis. Aucune dame ne sera admise sans cavalier.

Par ordre du Président,

J. SCHWEITZER.

L. Suder, Secrétaire. 20 avril—[illegible]

UN GRAND PIQUE-NIQUE.

SERA donné par la Société d'Assistance des Dames et par la Société de Bienfaisance des Dames Juives, DIMANCHE 27 avril, au parc d'Oakland. Il y aura des amusements de toute sorte, un grand prix d'exercice entre la 1ère et la 2me Compagnie de l'Artillerie d'Orléans. Exercice par diverses compagnies d'infanterie. Le concours aura lieu à 4 heures.

Il y aura une grande course de buggys à 3 heures.

Admission—50 cents.

Pour ce qui concerne les privilèges, s'adresser à [illegible] Picard, au coin de la rue Bienville et du Passage de la Bourse.

23 avril—7t

Maintenant est le moment de faire vos achats de vêtements.

Notre Stock de

Vêtements pour Hommes, Jeunes Gens, Garçons, Et Enfants, EST COMPLET,

Les derniers genres!

Les meilleurs matériaux!!

Les prix plus réduits que jamais!!!

Nous faisons un ESCOMPTE aux MESSIEURS DU CLERGÉ de toutes les RELIGIONS, aussi aux GARDIENS.

LEON GODCHAUX,

81 & 83 rue du Canal,

6 av—[illegible] Nouvelle-Orléans.

Hôtels, Restaurants, &c.

Phœnix House, Au lac Pontchartrain,

[A l'extrémité du Pontchartrain Railroad.

Bien connu comme restaurant MIGUEL. Réouvert pour la saison par

JOHN TRISCONI,

ASSISTÉ PAR MIGUEL BRISOLARI.

Prix réduits de vingt-cinq pour cent.

La table sera pourvue de tout ce qu'il y a de plus fin et de plus délicat sur le marché, et la cuisine ne sera surpassée par aucune autre en ce pays. Les vins et les liqueurs importés seront de qualité véritablement supérieure. Les ordres pour dîners, donnés d'avance, seront soigneusement remplis s'ils sont laissés au café de l'enseigne "The Custom House Exchange", au coin des rues Canal et Decatur.

Salles de danse et de bains publiques.

[illegible]avril—3m JOHN TRISCONI.

CRESCENT HOTEL,

A LA BAIE ST-LOUIS.

Cet Hôtel, situé près du chemin de fer, est prêt à recevoir les voyageurs. Construit sur les bords du golfe, il réunit tous les agréments que l'on peut se procurer à la campagne. Il y a à la Baie abondance d'huîtres et de poisson, et l'air y est incomparable pour sa pureté. Les chambres de l'hôtel sont vastes et bien aérées. Des bateaux et des voitures sont à la disposition des pensionnaires qui ont en outre l'usage de belles cabanes à bain. Le chef de cuisine est M. Capdieson, dont on connaît l'habileté.

6avril—dsam

RESTAURANT BOUDRO.

LAC PONTCHARTRAIN.

Ouvert pour la saison aujourd'hui, 16 Mars.

Rien ne sera épargné pour donner tout le confort possible aux visiteurs des bords du lac qui patroniseront la maison.

Pour commande de dîners, s'adresser au restaurant de LEON, 33 rue St Charles. Prix modérés.

ALEX. BAUSSE & Cie, Propriétaires.

16 mars—3m

Chaussures.

ATTENTION.

M. ANDRIEU - - - - 159 Poydras.

CHAUSSURES A VIS FAITES EN VILLE, à $3.50 la paire.

CHAUSSURES COUSUES, faites en ville, à $4 00.

BOTTES et souliers en tous genres faits ici des meilleurs matériaux et par des ouvriers de premier ordre, à des prix plus réduits que par tout ailleurs en ville. Chaussures de toutes qualités pour dames, messieurs, jeunes gens et enfants. Soixante-quinze à cent ouvriers sont constamment employés dans les ateliers.

27 janv 78—1 an VAO

PONTCHARTRAIN CHEAP STORE.

J. A. LACROIX,

Coin Français et Victoire.

CHAUSSURES DE TOUTES QUALITÉS POUR DAMES, MESSIEURS, DEMOISELLES ET ENFANTS.

Toujours en magasin, un assortiment complet de chaussures de qualité supérieure à des prix défiant la concurrence.

Venez examiner mon stock avant d'acheter ailleurs.

MA DEVISE est: "Ventes rapides et légers bénéfices"

26 fév—1 an

Brasseries.

Pelican Steam Brewery,

EUGÈNE ERATH,

263....RUE VILLERE....263

Entre Esplanade et Chemin du Bayou.

11janv—1anDMar[illegible]

Wm. J. YOUNG,

Fabricant et marchand de Harnais, Selles et Colliers, Brides, Fouets, Licous, Martingales, Brosses, etc.

8......, NORTH PETERS ST.......8

Entre Ursulines et [illegible]

Réparations faites et à bon marché. Le travail est toujours garanti. L'huile de harnais de Frank Miller toujours en magasin.

1er mars—1 an—MAVD.

B. POMES,

Marchand de Bois et Charbon, en gros et en détail.

[illegible] Dauphine et Claiborne.

A l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de faire monter une nouvelle machine à vapeur pour scier et fendre le bois de chauffage, patentée le 2 décembre 1878. Il offre à vendre aux familles, aux marchands et aux planteurs le bois de première qualité tout scié et fendu par corde. Mesure garantie.

Bois de pin $3, cyprès $3.50; chêne $5.50; frêne $6. Le charbon n'est pas satisfait de la mesure, l'argent lui sera remboursé et le bois repris. Bois et charbon délivrés dans toutes les parties de la ville sans aucun frais.

8mars—1m 2 février

Pension privée.

MADAME VEUVE AMÉDÉE GRANGER est prête à recevoir quelques pensionnaires pour le logement et la table ou pour la table seulement. Bonne cuisine française. S'adresser rue Toulouse, coin Royale, en dessus du magasin de Moreau.

24 mars—[illegible]

G. PITARD,

[illegible] RUE DU CANAL.

Importateur de quincaillerie et de [illegible].

Agent du Ciment de [illegible] St. Louis.

[illegible]

AUSSI—PAPIER-PEINT.

Tout à des prix modérés.

as—1an

"THE OLD RELIABLE."

DANS SA ONZIÈME ANNÉE

Payant $40 000 annuellement pour soutenir l'Hôpital de Charité de la Nlle-Orléans.

UNE AUTRE GRANDE OCCASION!

PAS D'ESCOMPTE!

Pas d'ajournement!

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE

—POUR—

UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA

LOTERIE

DE L'ÉTAT

DE LA LOUISIANE

—FERA—

A la Nouvelle-Orléans, Lne.,

LE MARDI, 13 MAI 1879.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL

De la Loterie à $2.

CLASSE E.

GROS LOT: $30,000,

1857 LOTS!

—LE TOUT S'ÉLEVANT A—

$110,400!

Le tirage commencera positivement à dix heures du matin

AU BUREAU DE LA COMPAGNIE,

DANS LA MATINÉE DU

MARDI, 13 MAI 1879.

—A LA—

NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!

Distribution Extraordinaire!

100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de....	$30,000, soit	$30,000
1 Lot de....	10,000.....	10,000
1 Lot de....	5,000.....	5,000
2 Lots de...	2,500.....	5,000
5 Lots d...	1,000.....	5,000
20 Lots d...	500.....	10,000
100 Lots...	100.....	10,000
200 Lots de...	50.....	10,000
500 Lots de...	20.....	10,000
1,000 Lots de...	10.....	10,000

PRIX D'APPROXIMATION:

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf billets restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900

1,857 Lots se montant à..........$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à tous les agents de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.

S'adresser au Lock Box 692

New Orleans Post Office.

Transmettez l'argent par des ordres sur la bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'un Grand Tirage a lieu

Mardi, 13 Mai 1879.

TOUS LES LOTS

—SONT—

PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans toutes les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

Procès-verbaux annoncés sont exigés et devront, invariablement, accompagner les demandes des [illegible]

M. A. DAUPHIN,

Président.

Nouvelle-Orléans, Lne

Toute lettre sans réponse si [illegible] un retard.

LE

PALAIS

—DES—

MEUBLES

—DE—

JOS. B. HUBBARD

Coin Remparts et Perdido

A L'ENSEIGNE DE

L'AIGLE D'OR,

Etabli en 1840,

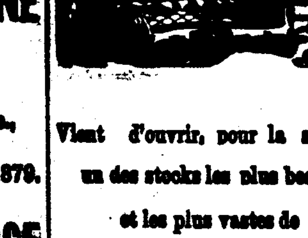

Vient d'ouvrir, pour la saison, un des stocks les plus beaux et les plus vastes de

MEUBLES DE SALON,

de chambre à coucher et de salle à manger en noyer, acajou, bois de rose, ébène, avec dorures, avec ou sans marqueterie,

qui aient jamais été offerts sur ce marché

ET A DES PRIX

TELS QU'ON N'EN A JAMAIS VU D'AUSSI RÉDUITS.

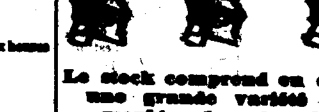

Le stock comprend en outre une grande variété de meubles de salon de luxe, couverts ou non couverts, au choix de l'acquéreur, et afin qu'il se décide selon son goût.

Grand assortiment de

Soies écrues, Cotelines, Satins de laine, Peluche, Reps, étoffes en crin.

Matériaux tous de choix et travail garanti.

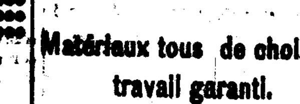

Les dernières nouveautés en fait de Meubles, Fauteuils Chaises d'enfants et autres, Berceuses, Canapés articulés - brevetés, Prie-Dieu, Bibliothèques, Tables à cartes.

Grand choix de

GLACES

du dernier genre.

Porte-Chapeaux, sideboards, Canapés pour chambre à coucher, lits à ressorts, matelas, Plumes, etc. etc.

—AUSSI—

Un grand stock de meubles simples et unis, pour la ville et la campagne à

TRÈS BAS PRIX.

Le public est invité à venir examiner mon stock et à s'assurer de mes prix.

VENEZ TOUS.

JOS. B. HUBBARD,

129 S. RAMPART, [illegible] PERDIDO

21 avr—[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

Vente importante à l'encan

De Propriétés de valeur améliorées et de Terrains nus.

Dans le Second et Troisième Districts.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, pour famille, avec verandah, coin Remparts et Bayou, No 291 Remparts.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, pour famille, avec verandah, No 283 rue des Remparts, entre celles Bayou et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à trois étages, pour famille, No 297 rue des Remparts entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à trois étages, pour famille, No 291 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en briques, à deux étages, avec mansarde, pour famille, No 295 rue des Remparts, entre Hôpital et Quartier.

Magnifique résidence en bois, à deux étages, avec mansarde, pour famille, No 299 rue des Remparts, entre celles Hôpital et Quartier.

Sept cottages en bois, à un corps de logis, Nos 278, 280, 282, 284, 286, 288, 290, 292 rue Prieur, entre celles Kerlerec et Columbus, Troisième District.

Trois cottages en bois, à un corps de logis, Nos 312, 314, 316 rue St-Claude, entre Hôpital et Quartier.

Résidence à deux corps de logis briquetée entre poteaux, No152 rue Quartier, entre celles Remparts et St-Claude.

Grande entrepôt en briques, rue Toulouse, entre Chartres et Levée.

Deux magnifiques terrains à bâtir, rue Columbus, entre Prieur et Johnson.

Sept magnifiques terrains à bâtir, rue Johnson, entre Kerlerec et Columbus.

La vente sera positivement faite au plus fort et dernier enchérisseur, par ordre de Wm G. Benegre, pour clore les affaires d'un propriétaire absent.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau 46 rue Royale. — MARDI, 6 mai, à midi, il sera vendu à l'encan à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane—

1° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, désigné par la lettre I dans l'îlet borné par les rues St-Claude, Remparts, Quartier et Bayou, mesurant 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue St-Claude, 23 pieds 4 pouces de large sur les derrières, sur 116 pieds de profondeur. Les améliorations consistent en un cottage en bois de 4 chambres, une cuisine en bois à deux étages avec 4 chambres, gaz, citernes, waterworks, hangar, et porte le No 316 de la rue St-Claude.

2° Un lot de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et îlet, désigné par la lettre J, et mesure 24 pieds 2 pouces 4 lignes de face à la rue St-Claude, sur une profondeur de 116 pieds. Les améliorations sont les mêmes que celles décrites dans le lot I et portent le No 314 rue Claude.

3° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et îlet que le précédent, désigné par la lettre K, et mesure 24 pieds 1 pouce de face à la rue St-Claude, [illegible]

[illegible]

4° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Quartier, St-Claude, Remparts et Bayou, désigné par la lettre H, et mesurant 33 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue du Quartier et ayant sur la ligne qui le sépare des propriétés F, et G, une première profondeur de 51 pieds 9 pouces, 2 lignes, à ce point la propriété se rétrécissant à angle droit, [illegible]

[illegible]

5° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre A, dans l'îlet borné par les rues Prieur, Johnson, Kerlerec et Columbus, et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de façade à la rue Prieur, sur 100 de profondeur. Cette propriété porte le No. 278 de la rue Prieur.

6° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district, [illegible] mesurant 31 pieds 7 pouces [illegible] profondeur. Cette propriété porte le numéro 280 de la rue Prieur.

7° Un lot de terre ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et îlet [illegible] la lettre C et mesurant 31 pieds 7 pouces [illegible] à la rue Prieur sur 100 pieds de profondeur, portant le No 282 de la rue Prieur.

8° Un lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et îlet, que les lettres A, B et C, joignant le même et désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 119 de profondeur, et portant le No 284 de la rue Prieur.

9° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et îlet que les lots ci-dessus A, B, C, D, joignant les mêmes et désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Prieur sur 119 de profondeur, et portant le No 286 de la rue Prieur.

10° Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et le même îlet que les susdites lettres A, B, C, D, E, et désigné par la lettre F, et mesurant 31 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue Prieur, sur 119 pieds de profondeur; cette propriété porte le numéro municipal 288 rue Prieur.

11° Un terrain, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le même district et le même îlet que les susdites lettres A, B, C, D, E, F, et désigné par la lettre G, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 119 pieds de profondeur; cette propriété porte le numéro 290 rue Prieur.

12° Un terrain avec les bâtisses qui s'y trouvent dans le même district et le même îlet que les susdites lettres A, B, C, D, E, F, G, y attenant et désigné par la lettre H, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à la rue Prieur sur 119 [illegible] la profondeur et de face à la rue Columbus, [illegible] cette propriété porte le numéro 292 rue Prieur.

Les améliorations sur les propriétés ci-dessus décrites, du paragraphe 5 au paragraphe 12 inclusivement, consistent en un cottage en bois, avec hangar, [illegible]

13° Un terrain sur l'arrière des propriétés E, F, G, et H, dans le même îlet et district, mesurant 31 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Columbus sur 157 pieds 6 lignes, [illegible] propriété est désignée comme la lettre I, dans le même îlet.

14° Un terrain dans le même district et le même îlet que le terrain I, ci-dessus décrit, mesurant 27 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Columbus sur une profondeur [illegible] 157 pieds 5 pouces [illegible]

15° Sept terrains situés dans le même îlet et le même îlet que les terrains I et J ci-dessus décrits, désignés par les numéros 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 110 pieds de profondeur, le terrain numéro 1 formant le coin des rues Columbus et Johnson.

16° Un terrain avec les bâtisses y élevées, dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Toulouse, Decatur, Chartres et Levée, désigné comme le No 19 et mesurant 63 pieds 10 pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur de 161 pieds 7 pouces et 7 lignes. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques qui a été autrefois un entrepôt du Domaine des Etats-Unis.

17° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Chemin du Bayou, Quartier et St-Claude, désigné par la lettre A, formant le coin des rues Remparts et Chemin du Bayou. Le dit lot mesure 45 pieds 11 pouces et 8 lignes de face au Chemin du Bayou, 30 pieds 7 pouces 4 lignes de profondeur [illegible] rue des Remparts, 52 pieds 10 pouces [illegible]

[illegible]

18° Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situé dans le 2d district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par la lettre B. Le dit lot mesure 51 pieds, 11 pouces et 8 lignes de face à la rue Remparts, 45 pieds, 2 pouces 4 lignes de profondeur sur une ligne parallèle au Chemin du Bayou, le divisant [illegible]

[illegible]

19° Un morceau de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Quartier, St-Claude et Hôpital, désigné par la lettre C, et mesure 37 pieds 1 pouce [illegible] de face à la rue Remparts, 119 pieds 5 pouces de profondeur sur une ligne parallèle à la rue Hôpital et le divisant de la propriété B., 116 pieds 10 pouces de profondeur sur une ligne perpendiculaire à la rue Remparts et 31 pieds 2 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages, avec mansarde, pour famille, relevée de la rue, ayant un salon à arche, salle à manger à l'arrière du salon, salle à desservir, 4 chambres et un cabinet au second étage, cuisine reliée avec 5 chambres, etc., etc., waterworks, gas, etc., grande galerie devant, grand corridor, etc. Cette propriété porte le numéro 297 de la rue Remparts.

20° Un morceau de terre, avec les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Hôpital et Quartier, désigné par la lettre D, mesurant 39 pieds 3 pouces 4 lignes de face à la rue Remparts, 116 pieds 10 pouces de profondeur sur la ligne perpendiculaire à la rue Remparts et la divisant de la propriété C, 116 pieds 2 pouces de profondeur sur l'autre ligne latérale et 39 pieds 7 pouces de largeur dans le fond. Les améliorations comprennent une maison en bois à deux étages avec mansarde pour famille, retirée de la rue, ayant de grands salons à arche, une grande salle à manger à l'arrière du salon, 2 salles à desservir, grande galerie en premier et au second étage, 8 grandes chambres et cabinets au second étage, avec mansarde, cuisine en bois à deux étages avec quatre chambres, etc., waterwork, cuve, lieux d'aisance, le gaz partout, etc., et porte le numéro 291 de la rue Remparts. Vendue sujette à un bail à M. Musson, au taux de 75 piastres par mois, expirant le 30 septembre 1879.

21° Un morceau de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le Second District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Remparts, St-Claude, Quartier et Hôpital, désigné par la lettre E et mesure 52 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la rue Remparts, 114 pieds 2 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété D, à quel point la propriété se rétrécit de 13 pieds 2 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Hôpital et a une seconde profondeur de 140 pieds 4 pouces et 8 lignes sur une ligne parallèle à la rue Hôpital, 105 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, la divisant de la lettre F à quel point la dite propriété s'élargit à angle droit 3 pieds 7 pouces et a une seconde profondeur de 38 pieds où elle s'élargit, 22 pieds 2 pouces sur une ligne perpendiculaire à la rue Hôpital, et a une autre profondeur de 76 pieds, et 83 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur dans le fond.

Les améliorations comprennent une magnifique résidence en briques à deux étages, avec mansarde, pour famille, deux grands salons, grande salle à manger au fond, 4 chambres et cabinet au second étage, salle à desservir, cuisine en briques à deux étages, séparée, ayant 4 chambres, deux bâtisses dépendances en bois, ayant chacune 4 chambres, grand jardin avec figuiers, orangers, pêchers et autres arbres, rangs de cuisine, installation de gaz, waterworks, cuve, etc., etc. Cette propriété porte le No 295 rue Remparts et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1879 au taux de $63 33 par mois.

22° Un lot de terre avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent, dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St Claude, Quartier et Chemin du Bayou, désigné par la lettre F, et mesurant 32 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue des Remparts, 105 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété E, vers le Chemin du Bayou, et 100 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale qui le divise de la propriété G., 17 pieds 7 pouces dans le fond sur une première ligne commençant à la ligne de division de la propriété G—vers la rue du Quartier, point auquel il s'élargit à angles droits de 5 pieds et a une seconde ligne dans le fond de 15 pieds 3 pouces. Les améliorations comprennent une maison de résidence en bois à deux étages avec mansarde, ayant des salons à arches, grande salle à manger dans le fond, 3 grandes chambres et cabinet au second étage, chambres dans la mansarde, cuisine attenant à la maison principale avec 4 chambres, waterworks, cuve, gaz partout, etc. Cette propriété porte le numéro 299 Remparts et est louée à R. W. Adams à raison de $65 par mois, le bail expirant le 30 septembre 1879.

Toute la liste des propriétés ci-dessus est vendue conformément aux plans de J. A. d'Hémécourt, député-voyer de la ville, datés le 19 avril 1879. Les dits plans seront exposés à la Bourse avant l'encan.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à un crédit d'un et deux ans en billets des acquéreurs portant intérêt spécial et le privilège du vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le paiement des dits billets ou de quelques uns, les acquéreurs devront rembourser le montant non expiré sur chaque police d'assurance tout désigné par le vendeur, avec transfert des polices d'assurance au porteur des billets, et toutes les autres clauses habituelles. Assurance dans les compagnies des Marchands de la Nouvelle Orléans et de l'Association de la Nlle-Orléans. Les acquéreurs devront assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 ou au prix de l'adjudication, et faire un dépôt de 10 pour cent sur le dit prix d'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente par devant Octave Morel, notaire, aux frais des acquéreurs.

N. B.—Les capitalistes et les personnes cherchant des résidences sont respectueusement invitées à visiter les propriétés avant le jour de la vente, lesquelles en ce moment trouvent [illegible]

20 avril—cdfent

Charmante résidence de famille sur la rive gauche du Bayou St. Jean, vis-à-vis du Louisiana Boat Club et de la station des chars de la ville de la Nlle-Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur.—Bureau, No 46 de la rue Royale.—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, RUE ROYALE, ENTRE CELLES CANAL ET DOUANE.

Un certain morceau de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, sur la rive gauche du Bayou St. Jean, désigné par le numéro 1, mesurant 144 pieds de face au Bayou St. Jean, 122 pieds de face à la rue Ouest Bayou, 225 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à N. C. Morel, et 232 pieds 1 pouce de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété qui appartient à M. A. d'Hémécourt, le tout d'après un plan de Arthur de Armas, voyer et ingénieur civil, daté d'octobre 1878 et annexé à un acte [illegible]

Les améliorations comprennent une bâtisse en bois, composée de [illegible] [illegible] [illegible] grand salon, salle à manger, cuisine, chambres, galeries devant, 2 très grandes chambres aux mansardes, [illegible] Il y a sur la propriété 100 arbres fruitiers tels que: orangers, pêchers, figuiers, poiriers, pruniers, cerisiers, pacaniers, un jardin avec des plantes et arbustes de choix, [illegible] Cette propriété offre, à cause de sa proximité de la campagne et à proximité des marchés, un grand avantage pour une résidence.

Termes et conditions.—Un 1/3 ou 1/2 comptant au gré des acquéreurs, le reste à 1 et 2 ans de crédit, en billets portant hypothèque spéciale et privilège du vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement, la clause de 5 pour cent pour honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires, [illegible]

Acte de vente par-devant E. A. Bienvenu, notaire, aux frais de l'acquéreur.

12avril—12, 20 à la vente

Propriété grandement améliorée dans le Second District.

Action en partage.

La bâtisse en briques à trois étages No 6 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

La bâtisse en briques à trois étages No 10 rue des Remparts, entre les rues Canal et Douane.

JOSEPH FERDINAND BORDE

CONTRE

LÉOPOLD JEANNET ET D'AUTRES.

No 25,631. Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 10 mai 1879, à midi, il sera vendu aux enchères publiques à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. H. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 29 mars 1879 et signé le 2 avril 1879 dans l'affaire ci-dessus, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, borné par les rues des Remparts, Bourgogne, Canal et Douane, mesurant 21 pieds 6 pouces plus ou moins de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles.

La bâtisse sur ce terrain est la cinquième à partir de l'encoignure des rues Canal et Remparts, et est le numéro municipal 16.

2° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Canal, Bourgogne et Douane, et mesurant 21 pieds 4 pouces de face à la rue des Remparts par 49 pieds 6 pouces plus ou moins de profondeur, entre lignes parallèles.

Les deux terrains ci-dessus décrits ont droit à une allée ou passage courant sur l'arrière et ouvrant sur la rue Canal, laquelle allée a été établie pour le bénéfice des dits lots et autres.

Termes et Conditions—Un quart comptant, le surplus avec un crédit de un, deux et trois ans, avec billets consentis par les acquéreurs, portant hypothèque spéciale et privilège de vendeur et un intérêt de six pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à l'échéance et ensuite huit pour cent d'intérêt jusqu'à parfait paiement, les billets devant être divisés en coupons si cela est exigé conformément aux intérêts respectifs des vendeurs, avec la clause des cinq pour cent d'honoraires d'avocat en cas de poursuites judiciaires pour le recouvrement des dits billets, [illegible] les acquéreurs devant maintenir les bâtisses assurées pour un montant à la satisfaction des parties intéressées et devant transférer les polices d'assurance aux porteurs des billets et assumer le paiement de toutes les taxes dues et exigibles en 1879 ou au prix d'adjudication, avec la clause de non aliénation et toutes les autres clauses habituelles. Les acquéreurs seront requis de déposer dix pour cent du montant de l'adjudication au moment de la vente. Actes de vente devant James Fahey, notaire, aux frais des acquéreurs.

5 av—5, 12, 19, 26 av, 3 et 10mai

S.N. PIKE'S Magnolia WHISKEY Cincinnati OHIO.

LE CLICHÉ CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIÈRES MAISONS [illegible] et épiceries et liqueurs le vendent à la Nlle-Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de valeur et terrains nus dans le Premier, Second, Troisième et Sixième District de cette ville et dans la Paroisse St-Bernard, Billets Hypothécaires, Bon de la ville de la Nouvelle Orléans.

Coin des Rues Pitt et Peniston.

Demi îlet de terre, borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carolton.

Six Terrains nus faisant face aux rues des Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste.

No 93 rue des Remparts entre celles Gravier et Perdido.

Rue Craps, entre celles Musique et Poëts.

Rue Musique, entre celles Amour et Craps.

No 244 rue des Remparts, entre celles Girod et Julia.

No 163 rue St-Philippe, entre celles St-Claude et Tremé.

Coin des rues Ursuline et Tonti.

No 379 rue des Ursulines, entre celles Galvez et Miro.

No 301 rue Dauphine, entre celles Hôpital et Quartier.

Coin des rues Dauphine et Quartier.

Coin des rues Orléans et Bourgogne.

Rue Baronne, entre celles Julia et St-Joseph.

No 236 rue du Canal, entre celles Franklin et Tremé.

Rue Esplanade, entre celles Claro et Martin.

Rue North Market, entre celles Nouvelle-Levée et Tchoupitoulas.

Morceau de terre sur le Bayou Terre aux Bœufs dans la paroisse St-Bernard.

Succession de Pierre Villeroceaux Macarty.

Isidore B. Albin Macarty et al.

vs.

Mme Veuve de Phelps et autres.

No 40,593.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 26 avril 1879, à midi, il sera vendu, à la BOURSE DES NEGOCIANTS ET DES ENCANTEURS, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un jugement rendu le 18 mars 1879 et signé le 22 mars 1879, par l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, billets hypothécaires et bons, à savoir:

1° SIX CERTAINS MORCEAUX DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Champs-Elysées, Marigny, Girod et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les lettres A, B, C, D, E, F, d'après un plan ci-joint passé pardevant O. Drouet, notaire en cette ville, en date du 4 décembre 1871, et ayant d'après le dit plan les dimensions suivantes: le lot A mesure 80 pieds de face à la rue des Champs-Elysées sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot B mesure 45 pieds 9 pouces de face à la rue Girod sur 200 pieds de profondeur sur la ligne à côté de la rue Marigny, et une première profondeur de 128 pieds sur le côté opposé, plus près des Champs-Elysées, de là elle s'étend à un angle droit de 5 pieds sur une seconde profondeur de 40 pieds et ensuite elle arrive à un angle droit de 2 pieds sur une profondeur de 32 pieds, de manière qu'il mesure 52 pieds 9 pouces sur la ligne du fond; les lots C. et D. mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, savoir: le lot D. 119 pieds 8 pouces, et lot C. 119 pieds 8 pouces sur la ligne qui le divise du lot D, à une première profondeur sur le côté opposé plus près de la rue des Champs-Elysées de 29 pieds 9 pouces, de là il s'étend à angle droit de 2 pieds sur une seconde profondeur de 32 pieds, puis il rétrécit de 2 pieds sur une troisième profondeur de 60 pieds, et a 28 pieds 4 pouces sur la ligne du fond; le lot E mesure 30 pieds de face à la rue Marigny et a une profondeur de 6 pieds 4 pouces [illegible] 22 pieds 4 lignes sur la ligne du fond; les lots E, et F, mesurant 30 pieds de face chacun à la rue Marigny sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Acquises par le défunt Pierre Villeroceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 août 1875, enregistrées le 21 août 1875 dans le registre No 8, Fol. 235, Bureau des aliénations, 5 août 1875, livre 104, folios 894 à 894.

2° LA MOITIÉ D'UN CERTAIN ILET DE TERRE situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Douane, Bienville, David et Avenue Carrollton, étant la moitié du dit îlet faisant face à la rue Douane et s'étendant de la rue David à l'Avenue Carrollton et en profondeur et façade sur les deux dites dernières rues à la moitié de la profondeur du dit îlet, le dit demi-îlet étant composé de deux portions de terre—l'une désignée par la lettre B d'après un plan de G. F. Dunbar, voyer, en date du 12 décembre 1848, et d'après une copie du plan dressé par Allou d'Hémécourt, ancien voyer, en date du 15 février 1849, et aux [illegible] déposé dans le bureau des actes notariés en cette ville, et l'autre formant le reste du dit demi-îlet a été acquise par le défunt [illegible] de C. A. Hedin & Scarborough, voyer, daté 17 novembre 1853, et déposé dans le bureau de O. Drouet, notaire, comme plan No 38 du Livre des Plans No 5, acheté par le dit défunt Pierre Villeroceaux Macarty, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 16 avril 1873, enregistré le 16 avril 1873, au registre No 5, folios 385 à 386, 28 mai 1873, Livre du Bureau des Aliénations No 101, Fol. 763.

3° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No 3 dans l'îlet borné par les rues St Philippe, St-Claude, Ursulines et Tremé, mesurant, mesure française, 40 pieds de face à la rue St-Philippe, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, avec quatre chambres, deux cabinets et galeries, cour pavée pour voiture, cuisine à deux étages avec des salles, de [illegible] waterworks, cuve, lieux d'aisances, puits, etc. Acquise par le défunt Pierre Villeroceaux Macarty de Mme Adrienne Jamet, le 30 mai 1877, enregistrée Bureau des Aliénations, Livre 101, Fol. 100. Cette propriété porte le numéro municipal 163, rue St-Philippe.

4° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Pitt, Abeille, Prytania et Peniston, le dit lot de terre étant une partie de la partie marquée B, d'après le plan joint à un acte passé le 10 avril 1869, pardevant S. Magner, alors notaire en cette ville, et mesurant 35 pieds, 6 pouces de face à la rue Pitt, commençant du coin des rues Pitt et Peniston et ayant une profondeur de [illegible] à la rue Peniston de 100 pieds 10 pouces 3 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une bâtisse d'habitation à deux étages, retirée de la rue, couverte en ardoises, avec galerie devant et derrière, salon, salle à manger, chambres et cabinet au second étage, cuisine en bois à deux étages reliée à la bâtisse principale avec quatre chambres, lieux d'aisance, hangar, cuve, etc., achetée par le défunt Pierre Villeroceaux Macarty le 16 avril 1873 à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans, enregistrée dans le Bureau des Aliénations, le 16 mai 1873. Livre 101, Folio 763.

5° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues St Jean, Cirque, Girod et Julia, et mesurant 25 pieds, 9 pouces de face rue du Cirque, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'après le plan de C. A. Hedin, ex-voyer daté du 8 décembre 1850, et déposé au bureau de A. A. Baudouin, ancien notaire en cette ville. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques, à trois étages, la partie inférieure de laquelle peut être transformée en magasin; corridor et deux chambres à chacun des deux autres étages, cuisine en briques, à trois étages attenante à la bâtisse principale, avec trois pièces, à chaque étage, citerne, hydrant, etc. Cette propriété porte le No 244 de la rue des Remparts. Elle a été achetée par Pierre Villeroceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 2 juin 1874, et a été enregistrée au bureau des Transferts, le 15 juin 1874, à la page 378 du livre 103.

6° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, rue Musique, entre Amour et Craps, et désigné par le No 280, sur un plan en date du 30 juin 1807, et déposé au bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, et désigné aussi sur un autre plan tracé, le 15 février 1824, par J. Pilié, ex-voyer de la ville, et annexé à un acte passé le 7 mai 1824, par devant le dit notaire, F. de Armas. Le terrain mesure 50 pieds de face rue Musique, sur 145 de profondeur.

7° UN CERTAIN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Craps, Music, Amour et Poëts, faisant partie du lot désigné par le No 241, sur les deux plans ci-dessus mentionnés. La dite portion de terre mesure 30 pieds de face à la rue Craps sur une profondeur de 120 pieds. Elle a été acquise par feu Pierre Villeroceaux Macarty, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 8 novembre 1875, et a été enregistrée au Bureau des Aliénations le 6 novembre 1875. Livre 107, folio 109.

8° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Cirque, Dryades, Gravier et Perdido, désigné par le No 2 sur un plan dressé par Pilié, le 20 janvier 1841, mesurant, un pied américain, 31 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la rue Cirque, avec 90 pieds 2 pouces 6 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot No 1, 93 pieds 7 pouces 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot No 3, et 31 pieds de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un magasin et résidence en briques à deux étages, avec cuisine en briques à deux étages. Cette propriété porte le numéro municipal 93 rue des Remparts. Elle a été acquise par feu Pierre Villeroceaux Macarty de Mme Leclerc, femme de Jean Leclerc, le 17 avril 1871, et a été enregistrée au bureau des aliénations, livre 98, folio 510.

9° TROIS LOTS DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ursulines, Tonti, Miro et St Philippe, désignés par les Nos 4, 5 et 9. Lesdits lots mesurent chacun 30 pieds de face à la rue des Ursulines, sur une profondeur et façade de 62 pieds 8 pouces 2 lignes sur la rue Tonti dont il forme l'angle. Les améliorations consistent en une résidence en bois à deux étages, divisée en deux corps de logis ayant de chaque côté deux chambres et une galerie au rez-de-chaussée, et deux chambres et un cabinet au 1er étage de chaque corps de logis, balcon sur la façade, cuisine à deux étages avec quatre chambres, gaz dans la maison principale, jardin, etc.

10° UN LOT DE TERRE avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Ursulines, St-Philippe et Miro, formant autrefois partie des lots ci-dessus désignés Nos 4, 5 et 9. Il mesure 24 pieds de face à la rue Tonti sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un petit cottage, etc. Les propriétés ci-dessus décrites, 9 et 10, ont été acquises par feu Pierre Villeroceaux Macarty de Justin Frémeaux, le 23 mai 1871, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations dans le livre 100, folio 198.

11° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St-Philippe, Ursulines, Galvez et Miro, désigné par le No 15 sur un plan déposé au bureau de E. G. Gottschalk, notaire; le dit terrain mesure 33 pieds américains de face sur la rue des Ursulines sur 146 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage en bois, [illegible] de la rue, couvert en ardoises et ayant cinq chambres, galerie, cuisine, citerne, lieux d'aisance, parterre, etc. Cette propriété porte le No 379 de la rue des Ursulines. Elle a été achetée par Pierre Villeroceaux Macarty d'Oscar Drouet, le 21 janvier 1870 et est enregistrée au bureau des Transferts à la page 399 du livre 97.

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR.

12° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, et mesurant 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face rue Dauphine, sur les profondeurs suivantes, savoir: 127 pieds, 10 pouces et 5 lignes du côté de la rue Hôpital, et 94 pieds, première profondeur du côté de la rue du Quartier, puis le terrain s'élargissant de 31 pieds, 11 pouces, une seconde profondeur de 33 pieds, 10 pouces, 6 lignes, de sorte que le terrain mesure à l'arrière-plan une largeur de 63 pieds, 11 pouces, 3 lignes.

Les améliorations consistent en une résidence de famille en briques avec mansardes, grand corridor latéral, galerie, deux pièces au rez-de-chaussée, deux chambres et deux cabinets dans l'attique; une cuisine en briques à deux étages avec six chambres; une autre bâtisse en bois avec deux chambres et un cabinet, gaz, hydrant, lieux d'aisance, etc. La propriété a été achetée par Pierre Villeroceaux Macarty de dame Vve Jean B. Juden, le 30 septembre 1865, et est enregistrée au bureau des Transferts, à la page 239 du livre 89. Cette propriété porte le numéro municipal 301 rue Dauphine.

13° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Quartier, Hôpital et Bourgogne, formant l'angle des rues Dauphine et Quartier, et mesurant 42 pieds 2 pouces de face rue Dauphine, sur 95 pieds de face et de façade rue Quartier. Les améliorations consistent en une maison de résidence en briques, à deux étages, avec corridor aux deux étages, deux chambres de chaque côté du corridor à chaque étage, une vaste galerie fermée sur l'arrière aux deux étages, une cuisine en briques, à deux étages, avec quatre chambres, gaz, hydrant, citerne, lieux d'aisance, etc.

14° UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré d'îlet compris entre les rues Dauphine, Hôpital, Quartier et Bourgogne, adjacent au terrain ci-dessus désigné No 12 et mesurant 22 pieds, 10 pouces, 6 lignes de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de 95 pieds entre lignes parallèles.

15° UN CERTAIN LOT DE TERRE, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'arrière des terrains Nos 13 et 14 ci-dessus décrits dans l'îlet borné par les rues Quartier, Dauphine, Hôpital et Bourgogne, mesurant 32 pieds 10 pouces et 6 lignes de face sur la rue Quartier, sur une profondeur de 65 pieds entre lignes parallèles. Les 12e, 14e et 15e morceaux de propriété formant anciennement un seul morceau de terre.

16° UN TERRAIN avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District, dans le carré d'îlet, borné par les rues d'Orléans, Bourgogne, Ste-Anne et Dauphine, et mesurant environ 40 pieds de face rue d'Orléans, sur environ 80 de profondeur et de face rue Bourgogne. Les améliorations comprennent un bâtiment à un étage, qui a été occupé comme magasin d'épicerie pendant plus de quarante ans. La dite propriété a été achetée par Pierre Villeroceaux Macarty, décédé, du shérif de la paroisse d'Orléans, le 25 avril 1844, elle est enregistrée à la page 259 du livre 39, au bureau des transferts.

17° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Julia, St-Joseph et Carondelet, étant le lot le plus rapproché de la rue St-Joseph de deux lots désignés par les Nos 10 et 11 sur un plan tiré par Louis Sargi, arpenteur, le 4 octobre 1841, déposé au bureau de Théodore Seghers, notaire. Le dit lot mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Baronne sur 90 pieds 1 pouce et 1 3-5 ligne de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent une résidence de famille, en briques, à trois étages, avec vestibule et salons doubles au rez-de-chaussée, vestibule et deux chambres aux deuxième et troisième étages, avec une cuisine en briques à deux étages, avec sept chambres, chambre à bain, lieux d'aisance, water-works, gaz, cuve, etc. Cette propriété porte le numéro municipal No 231 rue Baronne, et a été acquise par feu Pierre Villeroceaux Macarty de Aaron Kirsch, le 3 août 1871, elle a été enregistrée au Bureau des Aliénations, livre 100, folio 156.

18° UN CERTAIN LOT DE TERRE, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Canal, Gasquet, Franklin et Tremé, désigné par le No 2, sur un plan de Malhausen, daté le 19 mai 1844 et déposé en l'étude de Lucien Hermann, ancien notaire de cette ville, mesurant 26 pieds 7 pouces et 4 lignes de face à la rue du Canal sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un édifice en briques convenable pour une grocerie, comestibles, magasin de marchandises sèches ou tout autre commerce. Cette propriété porte le numéro municipal 236 rue du Canal. Elle a été acquise par Pierre Villeroceaux Macarty de Francis et Louis Pillet, le 15 mai 1860.

19° UN CERTAIN LOT DE TERRE situé dans le premier district de cette ville, désigné comme le No 4 de l'îlet No 15, qui est compris entre les rues Claro, Martin, Euphrosine et le chemin coquillé, d'après le plan de G. F. Dunbar, ancien arpenteur, daté le 9 février 1845, et déposé aux archives de D. L. McCay, ancien notaire de cette ville. Ledit lot mesure 31 pieds 7 pouces 6 lignes de face à la rue Euphrosine, sur une profondeur de 123 pieds 2 pouces 6 lignes sur la ligne du No 3, et 126 pieds 10 pouces 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 5, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

20° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues North Market, New Levee, St-Joseph et Tchoupitoulas, désigné par le No 8 sur un plan déposé en l'étude de W. J. Castell, notaire de cette ville, le 12 mai 1866. dans le Livre de Plans No 1. Le dit lot mesure, d'après le dit plan, 22 pieds 4 pouces de face à la rue North Market sur une profondeur entre lignes parallèles de 58 pieds 1 pouce. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Les 19e et le 20e propriétés ci-dessus décrites ont été acquises par feu Pierre Villeroceaux Macarty du shérif de la paroisse d'Orléans, le 5 juin 1875, et ont été enregistrées au Bureau des Aliénations le 9 juin 1875, livre 111, folio 539.

21° UNE CERTAINE PORTION DE TERRE, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensemble avec tous les droits voies et dépendances y attachées, située dans la paroisse St-Bernard, Etat de la Louisiane, des deux côtés du Bayou Terre aux Bœufs et ayant les dimensions suivantes: 3 arpents, plus ou moins, de face aux deux côtés du dit Bayou Terre aux Bœufs, et s'étendant en profondeur jusqu'à 40 pieds des deux côtés du dit bayou, bornée à la ligne supérieure par l'habitation Poydras appartenant maintenant aux héritiers de John Dawson, et à la ligne inférieure par la propriété (Habitation St-Bernard) appartenant actuellement à la Banque des Citoyens de la Louisiane.

BILLETS.

22° Deux billets tirés par J. Lozardé, à la date du 14 mai 1877, respectivement pour trois mille cinq cents piastres ($3500), et trois mille piastres ($3000), payables le 20 avril 1878, étendu au 20/23 octobre 1878 et tous les intérêts payés à cette date, garantis par hypothèque par acte passé devant O. Drouet, notaire, le 14 mai 1877.

23° Un billet d'Antoinette Fabre, daté du 6 septembre 1877 pour deux mille deux cent cinquante et une piastre ($2251), assuré par hypothèque par acte passé pardevant Oscar Drouet, notaire, passé le 6 septembre 1877, payable le 4 septembre 1878.

24° Un billet de L. Raband daté du 28 juin 1877, pour mille piastres ($1000) payable à un an de date, sur lequel cinquante piastres ($50) ont été payées à compte et pour la balance, renouvelé et étendu au 20 juin 1879, et tout l'intérêt payé à cette date.

25° Un billet de Thomas Jorda, daté du 9 janvier 1872, de cinq mille piastres ($5000) payable à un an de date, assuré par hypothèque par acte passé pardevant O. Drouet, notaire, le 9 janvier 1872, avec intérêt payé jusqu'au 9 mai 1878.

26° Un billet de Victoria McCarty, daté du 4 septembre 1868, pour mille cinq cents piastres ($1500), assuré par hypothèque par acte passé devant A. Ducatel, notaire, payable à un an de date, et étendu au 15 juin 1879, et tout l'intérêt payé jusqu'à cette date.

27° Un bon de la ville de la Nlle-Orléans No 2366 à la date du 1er juin 1870 pour mille piastres, avec le coupon d'intérêt y attaché.

Termes et conditions.—Pour les billets et le bon, comptant au moment de l'adjudication; et pour les immeubles, une moitié comptant, et la balance à un crédit d'un an par billet de l'acquéreur, achats divisés en coupons si on le désire, portant hypothèque spéciale et privilège et gage de vendeur sur la propriété vendue, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'au paiement final, la charge de 5 pour cent pour émoluments d'avocat pour le cas de procédures judiciaires pour le recouvrement du paiement des billets ou une partie de billet et toutes les clauses usuelles; l'acquéreur devant tenir les bâtisses assurées et transférer la police d'assurance au porteur des billets, et assumer toutes les taxes payables et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication et devant être requis de faire un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication au moment de la vente.

Actes de vente pardevant A. J. Villeré, notaire, aux frais de l'acquéreur.

22mars—22, 28 avl, 8, 15, 22, 26

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu	$324,652 72
Sur risques de mer	20,648 79
Sur risques de rivières	24,651 91
Total des primes	$370,953 42
En moins, primes non expirées	117,341 00
Montant net des primes le 31 mai 1878	$251,512 42

Pertes payées—		
Sur risques de feu	$62,427 69	
Sur risques de mer	12,465 66	
Sur risques de rivières	10,264 56	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 53	
Ré-assurances et primes remboursées	22,313 07	122,799 68
Bénéfices		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$206,094 90
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	182,276 46
Billets garantis par hypothèques	182,501 05
Billets reposant sur nantissements	69,870 03
Effets à recevoir	81,811 67
Primes en voie de recouvrement	43,467 11
Agricultural Fair Association	2,650 00
Scripts de la ville	5,879 29
En caisse	31,561 35
	$1,077,612 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, ville de la Nlle-Orléans, Paroisse d'Orléans,

Signé, sous serment, pardevant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO	EDWARD TONY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS LAFITTE,
A. A. LELONG.	

11 juin—

VENTES A L'ENCAN.

PAR H. STERN & CO.

575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR H. STERN & CO.—Il sera vendu VENDREDI, 25 avril 1879, à 11 h. du matin, à leur salle d'encan, No 63 de la rue de la Douane—575 caisses Bottes, Souliers et Brodequins, formant un bel assortiment de chaussures d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces articles conviendront aux commerces de la ville et de la campagne.

Conditions à la vente. 25 avril—

PAR D. E. MORPHY & SON.

Faïence, Faïence jaune, verrerie, etc.

PAR D. E. MORPHY & SON, D. E. Morphy, encanteur. Il sera vendu, Vendredi, 25 avril 1879, à 11 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 108 et 110 rue Magasin, 51 paniers des marchandises ci-dessus nommées, comprenant un grand assortiment choisi.

Conditions—comptant. 22avril—4t

PAR C. E. GIRARDEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix pour résidence et commerce dans le 1er, 2nd et 3ème district comprenant des emplacements populaires pour commerce rue Tchoupitoulas, Royale et Vieille-Levée, vis-à-vis le marché français, Dauphine et autres rues.

Vente positive pour effectuer un partage Dans l'affaire de J. G. Bienvenu et als.

vs.

Henry C. Boucher et als.

No 25,575, Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY, Encanteur.—Bureau rue du Camp No 31.—SAMEDI, 17 mai 1879, à midi, à la Bourse d'encan St. Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St. Charles, en cette ville, il sera vendu, à l'encan, en vertu d'ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Troisième Cour de District pour la paroisse d'Orléans datée respectivement du 2 avril 1879 et rendus dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain morceau de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Levée, Tchoupitoulas, Gravier et Commune, désigné par le No 3, sur un plan dressé par C. A. DeArmas, voyer général, le 6 mai 1859, et attaché à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 mai 1859, de Sam Smith & Co., à M. B. Haydel. Ledit lot mesurant, en pieds américains, 28 pieds de face à la rue Nouvelle-Levée, 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas, 93 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 102 pieds 8 pouces et 5 lignes de profondeur sur l'autre ligne latérale, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à 4 étages, solidement construit, désigné par le No 12 de la rue Tchoupitoulas et connu comme le magasin populaire d'épiceries en gros de MM. Berkson, Bros & Co., et à eux loué jusqu'au 31 octobre 1879.

2° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré compris entre les rues Royale, Chartres, Toulouse et St-Pierre, mesurant—mesure française—45 pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de 70 pieds, plus ou moins, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant la bâtisse solidement construite à trois étages en briques, magasin et résidence, désignée par le No 140 de la rue Royale. Cette propriété est subdivisée en deux beaux magasins au rez-de-chaussée, et la partie supérieure convenable pour résidence. Comme un placement qui rapportera, résidence centrale convenable pour un homme à profession, cette propriété est plus que désirable.

3° Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville et dans le carré borné par les rues Vieille-Levée, ou Decatur, Chartres, Dumaine et St-Philippe, mesurant—mesure française—environ 30 pieds de face à la rue Vieille-Levée sur 200 pieds de profondeur, plus ou moins.

Avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant le magasin en briques à deux étages, la partie supérieure convenable pour résidence, et désigné sur l'arrière plan par les Nos 235 et 237 rue Vieille Levée. Cette propriété fait face au Marché Français; est un des plus grand terrains de l'îlet et un des meilleurs emplacements de cette localité et de ce centre d'affaires. Elle est louée à bail à raison de $1,800 par an, jusqu'au 1er octobre 1879.

4° Deux certains lots de terre situés dans le 3me district de cette ville et dans l'îlet compris entre les rues Dauphine, Bourgogne, Clouet et Montégut, désignés par les Nos 3 et 4 sur un plan annexé à l'acte de vente passé pardevant A. Boudousquié, ci-devant notaire, en date du 6 février 1852. Lesdits lots mesurant comme suit: lot No 3, 25 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur entre lignes parallèles, lot No 4 formant le coin des rues Dauphine et Clouet, et mesure 35 pieds de face rue Dauphine sur 77 de profondeur rue Clouet.

Les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent comprennent un coin au cottage à un étage en bois avec mansarde et un cottage à un étage en bois séparé du premier et situé sur le terrain contigu.

Avec cette propriété, seront vendues 63 actions réduites à 50 de $100 chacune, de la Banque des Citoyens de la Louisiane, actions sur lesquelles a été fait un prêt de $4488 payable ou renouvelable suivant la charte de la Banque, le 1/4 mai 1880, le tout garanti par hypothèque sur la propriété; actions et prêt que devra accepter le propriétaire au moment de l'adjudication.

Termes et conditions.—1/3 comptant, la balance à 1 et 2 ans de crédit en billets égaux endossés par billets consentis par les acquéreurs subdivisés en coupons à la convenance des parties, et portant privilège de vendeur et gage hypothécaire du vendeur, avec toutes les clauses usuelles de 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement—5 pour cent honoraires d'avocat, dans l'éventualité d'une poursuite judiciaire pour le recouvrement des dits billets devant être assurés par les acquéreurs et les polices d'assurance transférées aux propriétaires des billets et l'acheteur assumant les taxes dues et exigibles en 1879 en sus du prix d'adjudication.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant N. B. Trist notaire.

11avril—

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouvert de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

AVIS MENSUEL—MARS. 1879.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Bellan (Dominique)	Gaudenberg (Marcel)
Broyer (Barthelmi)	Toussaint
Berges (Pierre)	Hamand (Joseph)
Bloch (Achille)	Vve Lamote (Pierre-Eugène)
Dr Iberanden	
Blasse (Jean)	Lobert (Pierre, Jacques)
Bloch (Jules Jacob)	Lalanne (Jean)
Charpy (Charles)	Lemonnier (Etienne, Léonard, Michel)
Cadoustaux (Jeanne et Auguste)	Lacoste
Chemy (Henri, Marie)	Lafon
Canque	Marge (Melchiore)
Cleutat (Jean)	Menez
Creux (Henri)	Michon (Marie)
Desmours (Laurent)	Morand Mussch
Dumas (François, Pierre et Jeanne)	Mercel (Marie)
Ducasse (Jules)	Pecot
Duprat	Philippon
Dear Vve Catherine née Brunt	Raymond (Félix)
	Reynaud (A. G.)
Dupont (Francis)	Rival (Jean)
Eager, Georges, Samuel et Jean	Serré (E.)
	Sénès (Lucien)
Franchet (Pierre Isidore)	Tanguy (Jean, Marie)
Gros de Perrodil	Vve Tranchant
	Westyn (Léopold)
	Zimmer (Emile, Léon)

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des registres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

Le Gérant du Consulat,

LEON BELLAGUET.

26 mars—[illegible]

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,831 83
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,494 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,685 96	
		97,299 22
		$131,672 00
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$56,291 39	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 90	
		27,661 49
Gross profits		$104,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,989 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133 441 97
City bonds		83 117 29
Bank and other stocks		59 186 63
Real estate		112 178 91
Premiums in course of collection and suspense account		33 902 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.

HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT, on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jas. H. King,
Saml. B. Newman,	Paul'n Capdevielle,
Saml. H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. [illegible],
Simon Forcheimer,	W. B. [illegible],
Jos. B. Wolfe,	Henry M. [illegible],
E. B. Post,	J. J. [illegible],
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

24 mai—[illegible] Jno M. Parker.

L'Abeille d[e la Nouvelle-Orléans]

Bureaux, [illegible]

NOUVE[LLE-ORLÉANS.]

VENDRE[DI]

La sa[illegible]

Appel aux [illegible]

[illegible]

De[illegible]

JOSEPH [illegible]

DE[illegible]

191 - - - DA[illegible]

C. E. KEL[illegible]

CHIRURG[illegible]

JAMES S. [illegible]

QUEYR[illegible]

GROCERIES, [illegible]

FEUI[LLETON]

DU GO[illegible]

[illegible]